

LES + CHAUDS



DIRECT. Sénatoriales : La République en marche, séchement battue, aura moins de sièges qu'auparavant

S'abonner aux newsletters et aux alertes mails

Nos newsletters info et vidéo

Tous les jours, recevez gratuitement l'actu et les vidéos du jour

Alerte info

Suivez l'actualité en temps réel avec les flash info de la rédaction

Chaque matin, à 7h30, recevez les principales informations du jour

Chaque après-midi à 16h, retrouvez les vidéos incontournables

L'actualité en temps réel avec les alertes e-mails de la rédaction



"C'est la rue qui a abattu les nazis..." : la polémique après la phrase de Mélenchon en cinq actes

INFOGRAPHIE. La République en marche séchement battue, la droite grande gagnante, la gauche plus forte que prévu... Découvrez la nouvelle composition du Sénat

Comme tous les trois ans, les grands électeurs renouvelaient la moitié du Sénat, dimanche.

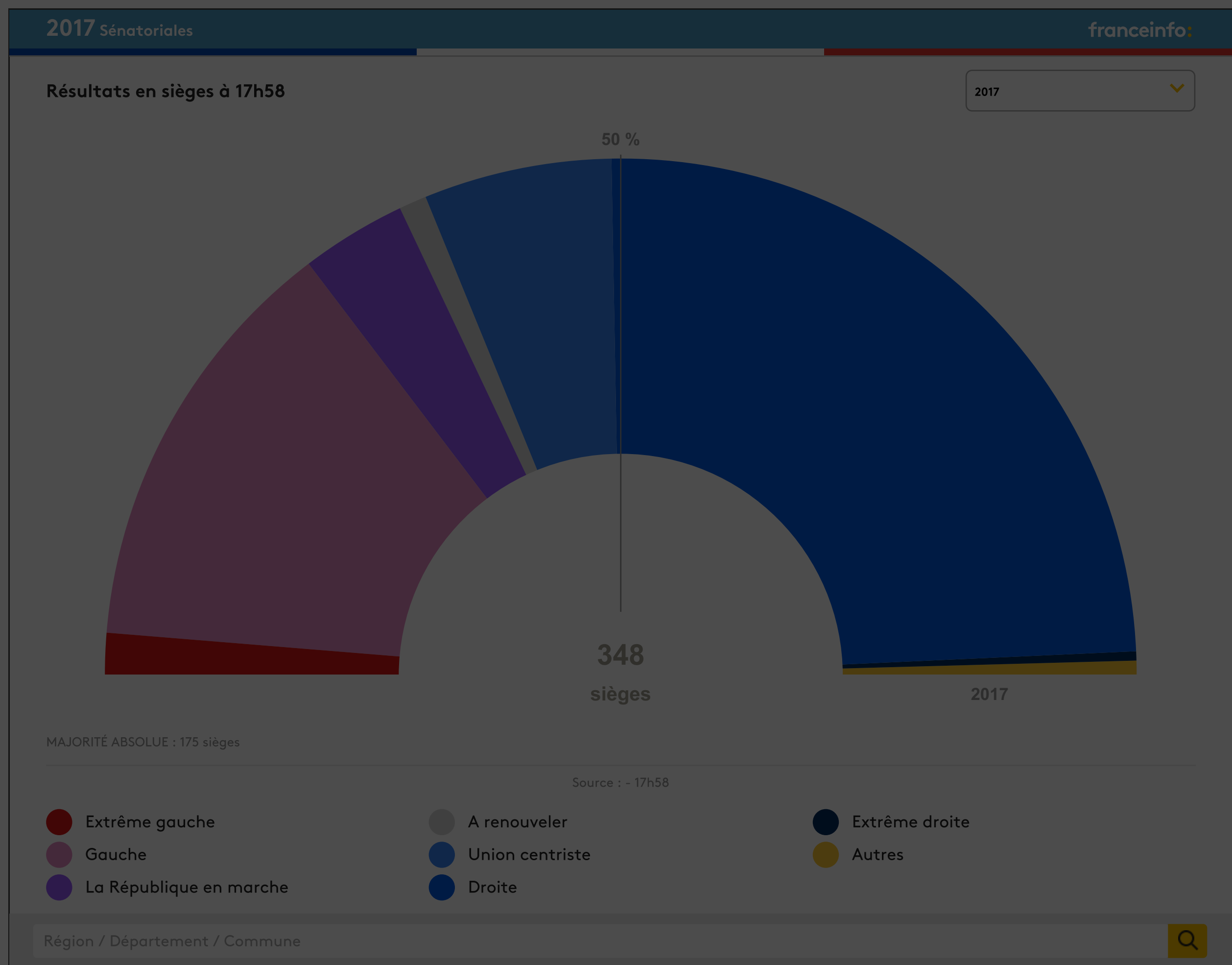
Clément Parrot Bastien Hugues France Télévisions

Mis à jour le 24/09/2017 | 20:51
publié le 24/09/2017 | 12:20

La vague macroniste n'a pas déferlé sur le Sénat comme sur l'Assemblée nationale en juin. A l'issue du renouvellement de la moitié de la Chambre haute lors des élections sénatoriales, dimanche 24 septembre, et avant d'éventuels ralliements, La République en marche ne devrait compter qu'entre 23 et 27 sénateurs, contre 29 auparavant. Une défaite cinglante quand les Républicains et leurs alliés, eux, se renforcent, avec au moins 171 élus, contre 142 avant le scrutin de dimanche.

>> Suivez les résultats et les réactions dans notre direct

A gauche, les socialistes limitent la casse mais perdent quand même une petite poignée d'élus : alors qu'ils avaient 86 sièges, ils devraient désormais avoir 67 à 71 élus au palais du Luxembourg. Quant aux communistes, ils devraient garder, selon leur décompte, suffisamment de députés – au moins dix – pour maintenir leur groupe parlementaire. Enfin, de l'autre côté de l'échiquier politique, le Front national, qui avait fait entrer deux élus au palais du Luxembourg en 2014, ne gagne pas cette fois de nouveau siège.



Début des tractations

Il s'agit donc d'une lourde défaite pour Emmanuel Macron, dont les proches espéraient initialement une cinquantaine de sièges. Même si le groupe LREM peut espérer quelques ralliements grâce aux négociations post-électorales, la droite a toujours les moyens de bloquer certains textes à la Haute Assemblée. L'absence de vague macroniste s'explique d'abord par l'absence de relais locaux pour le jeune mouvement LREM, mais aussi par le début de grogne de certains élus locaux face aux récentes décisions de l'exécutif relatives à la diminution des crédits alloués aux collectivités locales, la réduction du nombre de contrats aidés, ou encore la suppression de la taxe d'habitation.

Pour ne pas se retrouver avec un Sénat bloqué, Emmanuel Macron va devoir se trouver des alliés. Le groupe Union centriste pourrait notamment jouer les renforts. Il s'agit actuellement d'un agglomérat de sensibilités politiques assez différentes, avec des membres de l'UDI proches des Républicains, des élus du MoDem plus proches de La République en marche, et des radicaux valaisiens. Les contours de cette alliance pourraient encore évoluer et permettre ainsi au groupe LREM de former des "majorités de projet" chères à Emmanuel Macron.

Tout devrait s'éclaircir lors de l'élection du président du Sénat, prévue le 2 octobre. A cette occasion, les groupes vont se former et les tractations devraient aller bon train pour choisir le nouveau président. Gérard Larcher (LR) a déjà annoncé être candidat à sa propre succession, et fait office de grandissime favori au vu des résultats de dimanche.

La révision de la Constitution en ligne de mire

Emmanuel Macron a surveillé de près ces élections sénatoriales, avec dans un coin de sa tête son projet de révision de la Constitution. Avant l'été 2018, le président souhaite notamment "réduire d'un tiers" le nombre de parlementaires et introduire "une dose de proportionnelle" au Parlement. Pour cela, le chef de l'Etat a besoin de la majorité des trois-cinquièmes, ce qui correspond à 555 parlementaires sur 925 (577 députés et 348 sénateurs).

Après ces élections sénatoriales, Emmanuel Macron peut donc compter sur au moins 376 voix, au moins 331 élus LREM et au moins 45 élus du MoDem. Il manque donc environ 179 voix au président pour modifier les institutions. Les négociations avec les élus du centre-droit modéré et de la gauche modérée vont pouvoir commencer. S'il ne parvient pas à obtenir une majorité, il restera l'option du référendum, une méthode risquée car l'opinion pourrait en profiter pour exprimer un mécontentement.

A LIRE AUSSI

- **DIRECT. Sénatoriales : La République en marche, séchement battue, aura moins de sièges qu'auparavant**
- **Elections sénatoriales : consultez les résultats dans votre département**
- **Élections sénatoriales : mode d'emploi**
- **Sénatoriales : dans le Nord, les maires veulent punir Emmanuel Macron**
- **Sénatoriales : Emmanuel Macron jugé par les élus locaux**

SUJETS ASSOCIÉS

- Elections sénatoriales 2017
- En image
- Sénatoriales

- Politique